

**Délibérations du Conseil d'administration n°1 du 9
janvier 2018**

Réuni à la MSH Paris Nord, 20 av. George Sand 93210 Saint-Denis.

Membres du Conseil d'administration : 37

Membres présents et représentés au début de la séance : 29

**Délibération n°2018-09 du Conseil d'administration adoptant le projet de budget
initial pour l'exercice 2018 : tableau n° 1.**

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet et notamment son article 7 - 4° ;

Vu le projet de budget initial pour l'exercice 2018 proposé par le président de l'établissement et notamment le tableau n° 1 « Autorisations d'emploi » ;

Vu le rapport de l'ordonnateur sur le projet de budget initial pour l'exercice 2018 ;

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix, moins quatre abstentions, le tableau n° 1 « Autorisations d'emploi » du projet de budget initial pour l'exercice 2018.

Abstention : 4

Votes pour : 24

Votes contre : 0

**Délibération n°2018-10 du Conseil d'administration adoptant le projet de budget
initial pour l'exercice 2018 : tableau n° 2.**

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet et notamment son article 7 - 4° ;

Vu le projet de budget initial pour l'exercice 2018 proposé par le président de l'établissement et notamment le tableau n° 2 « Autorisations budgétaires » ;

Vu le rapport de l'ordonnateur sur le projet de budget initial pour l'exercice 2018 ;

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix, moins quatre abstentions, le tableau n° 2 « Autorisations budgétaires » du projet de budget initial pour l'exercice 2018.

Abstention : 4

Votes pour : 24

Votes contre : 0

Délibération n°2018-11 du Conseil d'administration adoptant le projet de budget initial pour l'exercice 2018 : tableau n° 4.

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet et notamment son article 7 - 4° ;

Vu le projet de budget initial pour l'exercice 2018 proposé par le président de l'établissement et notamment le tableau n° 4 « Equilibre financier» ;

Vu le rapport de l'ordonnateur sur le projet de budget initial pour l'exercice 2018 ;

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix, moins quatre abstentions, le tableau n° 4 « Equilibre financier» du projet de budget initial pour l'exercice 2018.

Abstention : 4
Votes pour : 24
Votes contre : 0

Délibération n°2018-12 du Conseil d'administration adoptant le projet de budget initial pour l'exercice 2018 : tableau n° 6.

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet et notamment son article 7 - 4° ;

Vu le projet de budget initial pour l'exercice 2018 proposé par le président de l'établissement et notamment le tableau n° 6 « Situation patrimoniale» ;

Vu le rapport de l'ordonnateur sur le projet de budget initial pour l'exercice 2018 ;

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix, moins quatre abstentions, le tableau n° 6 « Situation patrimoniale» du projet de budget initial pour l'exercice 2018.

Abstention : 4
Votes pour : 24
Votes contre : 0

Affichage le 10 janvier 2018

Publication le 10 janvier 2018

Transmission au contrôle de légalité le 11 janvier 2018

Délibérations certifiées exécutoires le 25/02/2018

Le Président du conseil d'administration

JEAN-MARC BONNISSEAU

Campus Condorcet délibérations du 9 janvier 2018